





 Communauté de Communes de Desvres-Samer



PLAN LOCAL D'URBANISME Intercommunal

PLAN REGLEMENTAIRE C9
Aléas, risques et nuisances
 EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE **CRÉMAREST**


 BOULOGNE-SUR-MER
 Département de la Somme
 CÔTE D'OPALE
 Service d'Urbanisme et d'Aménagement

ARRÊT DE PROJET : le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019
 (seconde délibération prévue par l'article L.153-15 du Code de l'Urbanisme)
 APPROBATION : le 14 novembre 2019



Informations :
 En plus des dispositions représentées au Plan Réglementaire C, il est nécessaire de consulter les Plans Réglementaires A et B.

LEGENDE

Éléments identifiés au titre de l'article R151-31 et R151-34 du Code de l'urbanisme

Aléas Inondation / Classes d'aléas

- Fort
- Moyen
- faible

Aléas relatif au glissement des sols argileux

- Fort
- Moyen
- faible

Installation classée pour l'environnement

- ICPE agricole
- ICPE Industrielle

Autres

- Terrain inconstructible (remblais, galerie souterraine, glissement de terrain...)
- Cavité souterraine (dont périmètre d'information et de surveillance autour de la cavité)
- Site Pollués BASOL
- Site d'Information sur les Sols

Matériau cadastre

- Bât ou groupe de bâtis appuyés au cadastre
- Exploitation Agricole (dont RSE)
- Périmètre 100m exploitation agricole
- Captage
- Surface en eau
- Cours d'eau (Rivière, fleuve)
- Voies
- Voie ferrée
- Bât Cadastre
- Cimetières
- Équipements sportifs
- Parcelaire
- Limite commune
- Limite intercommunale